

Lourdes, le 31 janvier 2024

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

Mardi 06 février 2024 à 18h30,
Palais des Congrès – 4 avenue Maréchal Foch 65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la ville de Lourdes, au lien suivant :
<https://www.youtube.com/Villedelourdes>

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance publique du 08 décembre 2023

Présentation du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des Espaces publics par Monsieur David AMIAUD, Docteur en Géographie du handicap, consultant en accessibilité universelle, chef de projet pour l'étude PAVE.

I - DECISIONS DU MAIRE

1 - Décisions du Maire

II - ADMINISTRATION GENERALE

2 - Convention d'adhésion à la mission "Référént déontologue élus locaux" du Centre de gestion des Hautes-Pyrénées

3 - Action 66 - Aides pour le soutien des commerces de la ville de Lourdes : attribution de subventions

4 - Création de marchés nocturnes 2024

5 - Convention entre le Syndicat intercommunal multi-accueils jeunesse et écoles et la ville de Lourdes pour le remboursement des frais d'abonnement téléphonie mobile

III - FINANCES

- 6 - Règlement budgétaire et financier Commune de Lourdes
- 7 - Amortissements des immobilisations au 1er janvier 2024 en M57

IV - TRAVAUX / URBANISME

- 8 - Approbation du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
- 9 - Adhésion de la commune au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- 10 - Dénomination de la voie - Rue de l'Ophite
- 11 - Dénomination de la voie - Impasse Herrère

V - POLITIQUE DE LA VILLE

- 12 - Modification du dispositif "Argent de poche"
- 13 - Convention "vacances familles"

VI - SPORTS

- 14 - Convention entre le Comité d'organisation des Jeux Olympiques 2024 et la ville de Lourdes à l'occasion du village de la Flamme Paralympique le 25 août 2024

VII - CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 15 - Adhésion au dispositif Pass culture - Convention de partenariat avec la société Pass Culture
- 16 - Convention de coopération : valorisation des collections de publications en série dans le catalogue SUDOC-PS46

VIII - AFFAIRES JURIDIQUES

- 17 - Banc de la Grotte n° 19 : modification du contrat de mise en location-gérance
- 18 - Banc de la Grotte n°40 : cession du fonds de commerce par la SARL DA CARPENE GIOVANNI au profit de la SARL FAMABA
- 19 - Modification de la délibération n°28 du Conseil municipal du 29 mars 2023 relative à la cession d'une partie de la parcelle non bâtie cadastrée section BS n°507
- 20 - Cession d'un terrain au profit de Monsieur et Madame RAMBEAU
- 21 - Cession d'une partie du domaine public communal avenue Hélios au profit de Monsieur Jérôme MARTINEZ
- 22 - Cession de la parcelle cadastrée section BY n°1 15 au profit de Monsieur Jérôme MARTINEZ

23 - Convention de mandat pour la vente de la quote-part de droits de propriété de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées à la ville de Lourdes concernant les parcelles AO 339 et BP 194 à céder à INFRANOR SAS (ZAE Parc activités Monge)

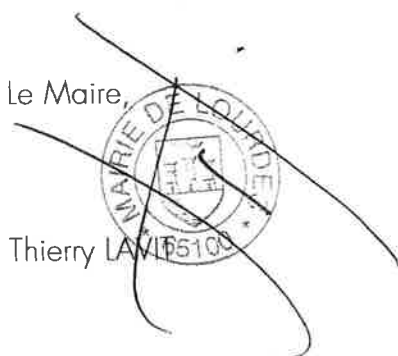
IX - PERSONNEL

24 - Création d'emplois au titre de la saison 2024

25 - Tableau théorique des effectifs permanents 2023 : modifications

Le Maire,

Thierry LAMIS



VILLE DE LOURDES

2 RUE DE L'HÔTEL DE VILLE 65100 LOURDES - FRANCE
Tél 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax 33 (0)5 62 46 10 36 - www.lourdes.fr